

## Déclarations de ministres

## LES NATIONS UNIES

## L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ORGANISATION

**L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le privilège de faire une déclaration à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies.

Ce sera en effet demain la Journée des Nations Unies. C'est ce jour-là, il y a 42 ans, qu'a été fondée l'ONU au milieu du chaos et de la violence de la guerre. Il est rassurant de contempler tant les conditions dans lesquelles est né cet organisme international que l'objet pour lequel il a été créé.

Si nous éprouvons parfois de nos jours de l'inquiétude et du découragement devant les problèmes apparemment insolubles et persistants auxquels fait face la communauté mondiale, reprenons courage et renouvelons notre détermination à travailler pour réaliser un monde meilleur. Rappelons-nous que la volonté de garder une Organisation des Nations Unies forte et d'appliquer ses programmes constitue un des espoirs durables d'amélioration de la condition humaine.

[Français]

Le Canada, madame la Présidente, poursuit ses efforts en vue de renforcer le système des Nations Unies. A cette fin, il agit de l'intérieur avec énergie et persévérance, afin que des réformes rehaussent l'efficacité et l'efficacité des opérations et de l'administration du système. En prêchant par l'exemple, que ce soit en remettant la dette à des nations du Tiers monde aux prises avec de graves difficultés financières ou en continuant de verser une importante contribution financière à l'ONU, le Canada témoigne des convictions des Canadiens. Ceux-ci considèrent que le meilleur moyen d'instaurer la paix et la justice consiste à suivre la voie d'un développement économique équitable, que la lutte pour la justice et les droits de la personne est une cause qui mérite un soutien matériel et que toutes les nations doivent se partager tant les avantages du développement que le fardeau de la pauvreté.

[Traduction]

Les Canadiens sont les premiers à reconnaître que notre bien-être dépend énormément de la santé de la communauté internationale. L'anniversaire de la fondation de l'ONU devrait donc nous rappeler de nouveau notre engagement à mettre en pratique un internationalisme responsable et actif ainsi que les idéaux de la Charte des Nations Unies.

[Français]

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Madame la Présidente, les Canadiens sont familiers et appuient les Nations Unies. Plusieurs Canadiens de langues française et anglaise ont donné leurs services aux organisations qui font partie des Nations Unies, inspirés par les idéaux et les buts inscrits dans la Charte, et ce depuis 42 ans. Plusieurs Canadiens ont participé aux forces militaires de l'ONU pour maintenir la paix dans le monde, et des vies canadiennes ont été perdues pour la cause de la paix mondiale. Aujourd'hui . . .

[Traduction]

Tous les pays du monde comptent sur l'ONU pour qu'elle assure le leadership, le maintien de la paix et la poursuite du développement dans la protection de l'environnement. La paix, le développement et l'environnement, ce sont comme des aimants qui attirent aujourd'hui les pays vers l'ONU avec

autant d'intensité que l'idéal de paix en 1945. Mais l'ONU ne peut être plus forte que la volonté politique de chacun de ses États membres.

Ce serait une erreur de croire que les Nations Unies peuvent imposer leur volonté au monde. L'ONU ne peut aller plus vite que ses États membres. Donc, il importe que le Canada fasse en sorte que notre enthousiasme pour les Nations Unies soit partagé par les pays dont les hésitations ces temps-ci ralentissent l'exécution du mandat global de l'Organisation des Nations Unies.

En 1952 un distingué Canadien, Lester B. Pearson, est devenu président de l'Assemblée générale. Les Canadiens s'enorgueillissent du rôle qu'il a joué et de l'héritage qu'il a laissé. Il est intéressant de souligner que Lester B. Pearson terminait son ouvrage *Peace in the Family of Man* sur ces mots:

Il faut faire voir aux gens que l'internationalisme est très important pour eux, important de façon tout aussi pratique et immédiate que la fidélité au pays et l'intérêt national; important non seulement sur un plan éloigné et théorique ou idéaliste, mais important comme une chose qui influe de façon immédiate et concrète sur leur bien-être, sur leur existence même.

Il faut appliquer la science et l'art de la politique aux affaires de la collectivité internationale avec l'intensité d'engagement personnel que nous accordons aux affaires nationales.

Ces mots de Lester B. Pearson ont conservé en cette journée des Nations Unies toute la vérité qu'ils avaient quand il les a écrits.

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Madame la Présidente, c'est un honneur que d'intervenir au nom de mon parti pour reconnaître les réalisations et les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, qui a été fondée en 1945 pour mettre un terme au fléau de la guerre. Depuis lors ses réalisations ne se comptent pas. Les Canadiens veulent défendre et renforcer l'ONU et nous avons peu d'estime pour ceux qui contestent sa légitimité ou son actualité.

En 1985, à la question: «A quel point jugez-vous important que nous essayions d'assurer la réussite de l'Organisation des Nations Unies?», 83 p. 100 des Canadiens ont répondu important ou très important.

La déception que peut causer l'ONU peut être attribuée à l'insuffisance de volonté et de collaboration entre les États membres plutôt qu'à l'institution internationale elle-même. L'Union soviétique mérite d'être félicitée pour avoir réglé récemment toutes les sommes qu'elle devait à l'ONU, entre autres celles relatives aux missions de maintien de la paix auxquelles elle avait longtemps refusé son appui. Aucun pays ne doit lui refuser des fonds au motif que des décisions collectives iraient à l'encontre de ses points de vue propres. Nous espérons que les États-Unis sauront tirer la leçon de l'exemple soviétique.

L'interdépendance mondiale a augmenté depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, comme la complexité des problèmes qui se posent à l'humanité, par exemple le danger des armes nucléaires, la pauvreté, le sous-développement, les violations des droits de la personne, la malnutrition et la dégradation de l'environnement. Aucun pays ne peut résoudre ces problèmes à lui seul. Ce n'est pas le moment d'abandonner les Nations Unies. La coopération internationale s'impose pour atténuer la crise d'endettement du tiers monde, pour mettre un terme à la guerre entre l'Iran et l'Irak, pour mettre fin à